



Compte rendu de la réunion du 8 octobre 2015

Sont présents :

Mmes Marianne BALTHAZARD, Marie-Lou DALMEN, Joëlle MAZUEL et Christine PESCE.

MM. Serge GAILLOT, Georges DALMEN, Philippe PETT, Renaud BOURGOIN, Gérard CALVI, Alain SALMON et Pascal PESCE.

Sont absents excusés : Mmes Bérangère LEDEME, Fabienne BUFFET, MM. Quentin DARDENNE et Ludovic SINET.

Est absente non excusée : Mme Sabine DEMOULIN.

Serge donne lecture des courriers de M. Pierre CORDIER, Conseiller Départemental et Christophe LEONARD, député, qui envoient leurs remerciements pour cette 17^{ème} édition et leurs félicitations pour l'organisation. M. LEONARD joint le courrier de Mme Fleure PELLERIN qui fait connaître que son ministère soutient les structures mais pas les festivals.

Serge ajoute que la réussite de cette très belle édition du festival repose aussi sur la force du comité : en effet, face aux problèmes rencontrés concernant la non réception des flyers, de l'annulation d'un spectacle, le comité n'a jamais baissé les bras et a tout fait pour que ce festival se déroule dans les meilleures conditions.

Cette année, les finances sont rétablies : des factures de la SACD sont encore à venir mais il reste un bénéfice d'environ 5 000 €

Le comité vote, à l'unanimité, la reconduction d'une 18^{ème} édition du festival en 2016.

- **CHOIX DE LA DATE EN 2016 :**

Le Cabaret Vert pense faire son festival le dernier week-end d'août, le 28 août 2016. Le festival d'HOULDIZY pourra donc avoir lieu, soit le 21 août, soit le 4 septembre. Le 21 août ou le 28 août, on ne pourra pas avoir les barrières du Cabaret Vert. La location de 150 barrières se monte à 3 000 €

De plus, le 21 août, tout le monde n'est pas rentré de vacances.

Si on choisit la date du 4 septembre, Gérard pense que cela ne pose pas de problème, même si la rentrée des classes a lieu le jeudi 1^{er} septembre. Il faudra penser à rétablir l'électricité sur le terrain.

Serge pense qu'il faudra avancer d'une ½ heure le dernier spectacle.

Si le Cabaret Vert n'a pas lieu le 28 août (réponse en novembre), on gardera cette date du 28 août 2016. Sinon, le comité décide à l'unanimité, de fixer la date au 4 septembre 2016.

- **APPROCHE DE LA PROCHAINE EDITION :**

Serge explique que cette année, les jauges étaient saturées. Il faudrait donc faire venir une compagnie supplémentaire. Il faut voir si au niveau du budget c'est possible, sinon, il faudra supprimer la fanfare (gain d'environ 3 000 €).

On est également limité au niveau de l'espace du village. Serge a revu tous les espaces scéniques, il a trouvé un nouvel espace dans la cour de Mme PIERQUIN qui a donné son accord. Il faudra installer des gradins de cirque dont la location est de 500 €
Il faudra une signalétique pour indiquer l'endroit.

L'ensemble du comité, sauf une abstention, donne son accord pour utiliser ce nouvel espace et pour prévoir la programmation, soit de 10 compagnies, soit de 10 compagnies et 1 fanfare.

Serge a reçu un très bon retour de presque toutes les compagnies sur l'accueil et l'organisation du festival

M. BRUN du Conseil Départemental a assisté au festival et a téléphoné à Serge pour le féliciter, c'est « un vrai festival ». Il a demandé que l'on présente un dossier dès le mois d'octobre. Puis il a rappelé Serge pour avoir le dossier avant le 15 octobre. Serge ira lui porter mercredi 14.

Marie Lou se charge de voir avec l'aide de Fabienne pour compléter le dossier et présenter un budget prévisionnel qui se monte à 44 000 €

Pour le prochain festival, Amandine BALTHAZART se propose de fournir du papier moins cher pour les flyers. Il faudra voir si la SOPAIC s'aligne.

Serge fait connaître que notre dossier de candidature n'est pas retenu pour le prix Gauby-Lagauche.

La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 19 novembre 2015, à 18 H 30 à la salle Marcel DEMOULIN**, suivie d'un beaujolais nouveau.

Le Président,

Serge GAILLOT